

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	V W	type 2 (2510 kg) (moteur: CS/37 kW, ambulance)	CH 0857 25

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D 3180 Wolfsburg
Identification	sur la plaquette du constructeur "253-135" devant le N° du châssis "W2...25..."
Plaquette constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de la porte
N° du châssis	à droite, à l'arrière de la première traverse, derrière la roue avant
Identification du moteur	" CS " à droite, au centre du bloc (soulever le couvercle)
Importateur principal	A M A G. Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad
Véhicule homologué	prototype

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux	2	Marque	V W	Type	C S
Direction	mécanique	Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	mécanique synchronisée	Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	5	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, limiteur sur les roues arrière	Alésage	76,5	Course	86,4
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	1588	CV-impôt	8,08
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en kW	37 DIN	à U/min	4200
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau ou différence de pression: lampe-témoin combinée	Bruit à l'arrêt	74,0	à U/min	3150
		Silencieux	1 = 614 x Ø 128 mm (VW 241 119 B) ou (VW 251 119)		
		Mesure des gaz	ECE-24 / Bacharach 4,0		
		Déparasitage	=		

Carrosserie	ambulance
Nombre de portes	3 + 1
Ceintures sécurité	av Ar4 (E) / B (E) ar -
Cafe	-
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	t 6 ou 7 av 2 ou 3 centre - ar 4
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	4570
Largeur	1845
Hauteur	1965
Porte à faux	av 1160 ar 950
Distance volant - vers l'avant du véhicule	g 10300 d 10100
modèle avec toit surélevé, hauteur: 1965 - 2650 mm	

Poids (*)	avant	arrière	total
Poids à vide	770	920	1690
Charge utile	290	200	490
Poids total	1060	1120	2180
Poids garantis			2510
Pneus (**)	185 R 14 C	185 R 14 C	
Ply / bar	6 / 2,75	6 / 3,50	
Charge	1160	1430	
pour V max	130	130	
Jantes	5 1/2 J x 14	acier	
		mécanique	automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein	1200 / 600		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	740		
Charge garantie sur le toit	100		100 (++)
Vitesse maximale selon le constructeur	110		km/h
testée	km/h à U/min		prise de force

Équipement	+)	
Feux de route	CR	(E) ou HCR (E)
Feux de croisement	CR	(E) ou HCR (E)
Feux de position	A	(E) dans CR/HCR (E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av	1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux arrière de brouillard	B (E) sur demande	
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	2/ séparés au centre	
Essuie-glace	2/ balais avec 5000 laves-glace	
Avertisseurs	1/ KLAXON KW 9 / CH 5 0701 05 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	V W type 2		
Homologation	N° CH 0857 25		
Carrosserie	ambulance		
Places	total 6 ou 7	avant	2 ou 3
Poids à vide	1690	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	8,08
Poids total	2510	Cylindrée	1588

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Poids à vide : Aménagement intérieur normalisé d'origine. 2 ou 3 places à l'avant, à l'arrière 2 strapontins, 1 chaise roulante, 1 civière et 1 civière repliable.
- **) Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced AV = 1230 (2,5) AR = 1330 (3,0) V_{max} 170 km/h
- +) Équipement : La lampe de la croix-rouge à l'avant et les clignoteurs à l'arrière sur le toit doivent être démontés.
- ++) Charge garantie sur le toit : avec le toit surélevé = 100 kg si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine.

Inscription dans le permis de circulation:

107 - feu bleu et avertisseur à deux tons alternés autorisés.

Lieu et date de l'homologation Wolfsburg, 14.-25.06.82

Remplace FH CH 0857 25 du 14.-25.06.82
16.09.83 - Silencieux -jak
04.2.85 - Charge gar. sur toit

Service fédéral d'homologation